

Lundi 09 Janvier 2017

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue à la salle communautaire au 2451, rue Camirand, à Sainte-Angèle-de-Prémont, le 09 Janvier deux mille dix-sept (2017), à dix-neuf heures (19h).

À laquelle sont présents, madame la Mairesse Barbara Paillé,

Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers :

Siège no 1	Vacant
Doris Jetté	siège no 2
Pascal Lessard	siège no 3
Murielle L. Lessard	siège no 4 Absente
Denis Bergeron	siège no 5
Georges Lysight	siège no 6

Tous membres du conseil formant quorum.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à dix-neuf heures (19 h), sous la présidence de madame Barbara Paillé, mairesse.

Monsieur Jean Charland, directeur général est présent à la séance.

001-01-17

Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 05 décembre et du 12 décembre 2016.
3. Correspondance :
 - 1) CPTAQ : Les Entreprises C. Arsenault
4. **Période de questions**
5. **ADMINISTRATION**
 - 1) Adoption des dépenses.
 - 2) Rapport du directeur général sur les recettes et dépenses au 31 décembre 2015 et 01 janvier au 09 janvier 2017.
 - 3) Fixation des salaires pour l'année 2017.

- 4) Cotisation annuelle à l'ADMQ pour 2017.
 - 5) Avis de motion présentant le règlement de zonage.
 - 6) Avis de motion présentant le règlement de lotissement.
 - 7) Avis de motion présentant le règlement de construction.
 - 8) Avis de motion présentant le règlement administratif.
 - 9) Avis de motion présentant le règlement de dérogations mineures.
 - 10) Avis de motion présentant le règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble.
 - 11) Avis de motion présentant le plan d'urbanisme.
 - 12) Achat du terrain de Monsieur Charles Bergeron : Mandat au notaire.
 - 13) MRC Maskinongé : Approbation du règlement 250-16 par les municipalités..
6. SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 1) Bilan des activités du service de sécurité incendie pour l'année 2016
 - 2) Services des Incendies : Démission de deux pompiers et engagement d'une autre personne et nomination d'un capitaine.
 - 3) Services des incendies : Formation décembre 2016.
7. TRANSPORT/VOIRIE
- 1) Ghyslain Lambert ing : Facturation de SNC Lavalin Rg Waterloo.
 - 2) Municipalité Saint-Paulin : Entente sur les redevances des sablières.
8. URBANISME
1. Rapport sur l'émission des permis en 2016.
 2. OBVRLY : Formation.
9. ENVIRONNEMENT
- 1)
10. LOISIRS ET CULTURE ET POLITIQUE FAMILIALE
- 1) CIUSSS de la Mauricie : Prêt de raquettes 2017.
- 11) AFFAIRES NOUVELLES :
- 1) Carnaval d'hiver : Programmation et demande de budget
 - 2) Calendrier du 100^{ième}.
 - 3) Budget pour Méchoui du 10 juin 2017.
- 12) Période de questions
 - 13) Clôture de la session

002-01-17

Approbation des procès-verbaux du 05 et 12 décembre 2016

Considérant que chacun des membres du conseil a reçu une copie du procès-verbal des séances du 05 et 12 décembre 2016.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le procès-verbal des séances du 05 et 12 décembre 2016 tel que rédigé soit adopté.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Correspondance

003-01-17

Il est proposé par Madame la conseillère Doris Jetté appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont prend connaissance du courrier ci-après décrit.

1) CPTAQ : Les Entreprises C. Arsenault.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

PÉRIODE DE QUESTIONS

ADMINISTRATION

004-01-17

Adoption des dépenses.

Il est proposé par Madame la conseillère Doris Jetté appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont décrète le paiement des dépenses d'administration courantes représentées par les chèques numéros 201600612 à 201600677 et 201700000 à 201700018 inclusivement totalisant un montant de 104 532.35\$ et les salaires de décembre 18 451.88\$ telles que détaillées à l'annexe (A) ci jointe.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

005-01-17

Rapport du sec-trés sur les recettes et dépenses au 31 décembre 2016 et au 09 janvier 2017.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont prend connaissance du rapport financier sur les activités financières de la municipalité pour la période du 01 janvier au 31 décembre 2016 et du 01 janvier 2017 au 09 janvier 2017.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

007-01-17

Cotisation annuelle à l'ADMQ pour l'année 2017.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé et résolu de renouveler la cotisation annuelle à l'Association des directeurs municipaux du Québec ainsi que l'assurance au coût de 859.63\$ taxes incluses pour le directeur général. De plus il est résolu de défrayer le coût de Madame Doris Fréchette ainsi que Madame Isabelle Plante à l'association des directeurs municipaux du Québec comme membre pour une participation de l'ordre de 486.34\$ plus 461.04\$ taxes incluses pour 2017.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

- 008-01-17** Avis de motion est donné par Monsieur le conseiller Denis Bergeron de la présentation du règlement décrétant le zonage municipal sur la totalité du territoire de Sainte-Angèle-de-Prémont.
- 009-01-17** Avis de motion est donné par Monsieur le conseiller Georges Lysight de la présentation du règlement décrétant le lotissement municipal sur la totalité du territoire de Sainte-Angèle-de-Prémont.
- 010-01-17** Avis de motion est donné par Madame la conseillère Doris Jetté de la présentation du règlement décrétant la construction sur la totalité du territoire de Sainte-Angèle-de-Prémont.
- 011-01-17** Avis de motion est donné par Monsieur le conseiller Pascal Lessard de la présentation du règlement décrétant l'administration des règlements d'urbanisme sur la totalité du territoire de Sainte-Angèle-de-Prémont.
- 012-01-17** Avis de motion est donné par Monsieur le conseiller Denis Bergeron de la présentation du règlement décrétant les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme sur la totalité du territoire de Sainte-Angèle-de-Prémont.
- 013-01-17** Avis de motion est donné par Monsieur le conseiller Georges Lysight de la présentation du règlement décrétant les plans d'aménagement d'ensemble sur la totalité du territoire de Sainte-Angèle-de-Prémont.
- 014-01-17** Avis de motion est donné par Madame la conseillère Doris Jetté de la présentation du règlement décrétant le plan d'urbanisme municipal sur la totalité du territoire de Sainte-Angèle-de-Prémont.
- 015-01-17** **Achat du terrain de Monsieur Charles Bergeron : Mandat au notaire.**
Considérant que la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont a signé une offre d'achat avec Monsieur Bergeron pour l'acquisition de son terrain adjacent au terrain municipal pour son agrandissement.
- Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont mandate le notaire Pierre Brodeur afin de préparer l'acte d'achat du terrain de Monsieur Bergeron au montant de l'évaluation soit 11 900\$ et portant le numéro de lot 5333851.
- La mairesse demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.
- 016-01-17** **MRC de Maskinongé : Approbation du règlement 250-16 par les municipalités.**
Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend

connaissance du règlement 250-16 adopté par la MRC de Maskinongé et décrétant l'exécution de travaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie pour le parc industriel régional (Phase 1), ainsi qu'à l'appropriation des deniers pour en défrayer le coût au moyen d'un emprunt à long terme remboursable en vingt (20) ans pour 700 000\$. D'autre part, le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont approuve le règlement 250-16 adopté par la MRC de Maskinongé.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

017-01-17

Bilan des activités du service de sécurité incendie pour l'année 2016

Il est proposé par Monsieur le conseiller Pascal Lessard appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance du bilan du service des incendies de l'année 2016 déposé par le directeur des incendies à la table du Conseil. D'autre part, le Conseil accepte le rapport et félicite Monsieur Bergeron pour le bon travail durant l'année 2016.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

018-01-17

Services des Incendies : Démission de deux pompiers et engagement d'une autre personne.

Il est proposé par Madame la conseillère Doris Jetté appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance de la démission de Messieurs Éric Bilodeau et Jimmy Lessard comme pompiers et le Conseil accepte les deux démissions. D'Autre part, le Conseil accepte l'engagement de Monsieur Marc Armstrong comme pompier volontaire de Sainte-Angèle-de-Prémont. De plus, le Conseil nomme Monsieur Richard Croteau Capitaine au service des incendies de Sainte-Angèle-de-Prémont. De plus faire parvenir une lettre de remerciements aux pompiers démissionnaires.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

019-01-17

Service des incendies : Formation décembre 2016.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont prend connaissance du rapport sur la formation des pompiers au 31 décembre 2016.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

TRANSPORT/VOIRIE

020-01-17

Ghyslain Lambert ing : Facturation de SNC Lavalin Rg Waterloo.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance de la recommandation de Monsieur Lambert pour le paiement des travaux effectués par la Firme SNC Lavalin au Rang Waterloo. D'autre part, le Conseil autorise les paiements au montant de 4 212.44\$ et 185.11\$.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

021-01-17

Municipalité Saint-Paulin : Entente sur les redevances des sablières.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance de la résolution 297-12-2016 déposée par la municipalité de Saint-Paulin en rapport avec le partage des redevances sur les sablières conformément aux résolutions 224-10-16 et 268-11-16 de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont qui fait preuve d'entente de partage. D'autre part, le Conseil accepte la résolution de la municipalité de Saint-Paulin portant le numéro 297-12-2016. De plus, la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont versera à la municipalité de Saint-Paulin les redevances pour les années 2014 et 2015 au montant de 8 724.04\$ pour 2014 et 10 325.96\$ pour 2015.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

URBANISME

022-01-17

Rapport sur l'émission des permis en 2016.

Il est proposé par Madame la conseillère Doris Jetté appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont prend connaissance du rapport sur l'émission des permis émis durant l'année 2016 de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont pour un montant total déclaré de l'ordre de 1 387 350\$.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

023-01-17

OBVRLY : Formation.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance de la rencontre du 25 janvier 2017 à la MRC de Maskinongé avec l'organisme de OBVRLY. D'autre part, le Conseil n'étant pas disponible ne donne pas suite.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

ENVIRONNEMENT

LOISIRS, CULTURE ET POLITIQUE FAMILIALE

024-01-17

CIUSSS de la Mauricie : Prêt de raquettes 2017.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance du courriel de de CIUSSS de la Mauricie en rapport avec le prêt des raquettes pour 2017. D'autre part, le dossier est transféré à Madame la conseillère Doris Jetté.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRES NOUVELLES

025-01-17

Carnaval d'hiver : Programmation et demande de budget.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Pascal Lessard appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, de la programmation du Carnaval d'hiver déposé par le Comité du 100^{ième} et de la demande de budget pour l'événement qui se déroulera sur deux jours. D'autre part, le Conseil accepte la programmation et vote un budget de l'ordre de 1500\$ plus taxes pour l'événement Carnaval d'hiver 2017.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

026-01-17

Calendrier 100^{ième}

Considérant la demande pour des calendriers supplémentaires pour le 100^{ième} de Sainte-Angèle-de-Prémont;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont fasse imprimer 100 calendriers du 100^{ième} de Sainte-Angèle-de-Prémont au montant avant taxes de 525 \$.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

027-01-17

Budget pour Méchoui du 10 juin 2017.

Il est proposé par Madame la conseillère Doris Jetté appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance du rapport sur la journée du michoui qui se déroulera le 10 juin 2017 pour une dépense totale de l'ordre de 7711.92\$ plus taxes pour 250 personnes. D'autre part, les enfants de 0 à 6 ans ce sera gratuit de 7 ans à 12 ans le coût du billet sera de 10\$ et de 13 ans et plus le coût du billet sera de 22\$. Le Conseil compensera le déficit anticipé par son fonds du 100^{ième}.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

028-01-17

Clôture de la séance.

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur le conseiller Pascal Lessard appuyé et résolu de clore la présente séance à (20h20).

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

MAIRESSE

**DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

CERTIFICAT DE FONDS DISPONIBLES

Je soussigné, Jean Charland, secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont possède les fonds disponibles ou les possédera en temps opportun, pour couvrir les dépenses projetées ou engagées lors de la séance du 09 janvier 2017.

Jean Charland, g.m.a.
Directeur général &
Secrétaire-trésorier